

Maurice Audin et les autres

Soixante et un ans. C'est le temps qu'il aura fallu à l'Etat français pour reconnaître sa responsabilité dans l'enlèvement, la torture et l'assassinat par son armée, en juin 1957, de Maurice Audin, mathématicien, membre du Parti communiste algérien (PCA) et militant pour l'indépendance de l'Algérie.

Fabrice RICEPUTI, historien*,
membre de l'association
histoirecoloniale.net

Après soixante et un ans de mensonge d'Etat et d'une lutte obstinée de Josette Audin, de ses enfants Michèle et Pierre, du Comité Maurice-Audin (1957-1963) puis de l'Association Maurice-Audin (depuis 2001) pour obtenir, à défaut d'une justice impossible, la simple vérité, cette dernière a été enfin énoncée, le 13 septembre 2018, par le président de la République: « [Le président] reconnaît, au nom de la République française, que Maurice Audin a été torturé puis exécuté ou torturé à mort par des militaires qui l'avaient arrêté à son domicile. »

La déclaration, inspirée des meilleurs travaux historiques, va plus loin. Elle indique que cet assassinat ne fut nullement un acte isolé, mais bien le produit d'un « système » de terreur basé sur l'enlèvement, la torture et la disparition forcée des « suspects » durant ce qu'il est convenu d'appeler fort improprement la « bataille d'Alger »⁽¹⁾.

Certes, cette reconnaissance ne fait que reconnaître une vérité historique établie depuis longtemps. Elle ne clôt nullement « l'affaire Audin »: on ignore encore notamment les causes et circonstances exactes de l'assassinat⁽²⁾. Elle est un acte politique qui s'inscrit bien sûr avec d'autres dans une stratégie de communication sur le passé colonial, en rupture partielle avec le déni habituel et qui reste à analyser. Elle n'en est pas moins une victoire historique et a été saluée comme telle, en premier lieu par la famille Audin.

Dans la foulée de cette déclaration attendue, les associations Maurice-Audin et histoirecoloniale.net ont rendu publique

une longue liste de « Mille autres Maurice Audin » et lancé un appel à identification, dont les médias algériens et français se sont largement fait l'écho. Elles ont créé le site Internet 1000autres.org, avec le soutien d'associations dont la Ligue des droits de l'Homme et le Mrap⁽³⁾, et de différents médias, algériens (*El Watan*) et français (*L'Humanité*, *Mediapart*, *Politis*, *Témoignage chrétien*). De quoi s'agit-il?

Des Maurice Audin par milliers

Tout comme celle de Maurice Audin, des milliers de familles restent à ce jour en attente de vérité quant au sort exact d'un ou de plusieurs des leurs, enlevés, torturés, parfois assassinés par l'armée française. Mais qui les connaît, eux qui ne furent jamais l'objet d'une « affaire »? De ces victimes de la terreur parachutiste, Maurice Audin fut longtemps, avec Henri Alleg, l'unique symbole vraiment connu. Un symbole paradoxal puisque tous les autres « disparus » étaient, contrairement à lui, des « Français musulmans »: des Algériens colonisés auxquels leur statut social et politique interdisait tout recours légal et tout accès à l'opinion publique française, garantissant ainsi aux « seigneurs de la guerre aux terrifiants caprices »⁽⁴⁾ que leurs victimes ne soient jamais nommées ni comptées. Or, une archive conservée aux Archives nationales d'outre-mer (Anom) permet de rompre, pour un millier d'entre eux, avec l'anonymat dans lequel la répression coloniale était parvenue à les tenir. Des « fiches de renseignement » les concernant, tirées des archives de la préfecture d'Alger, ont été mises en ligne sur

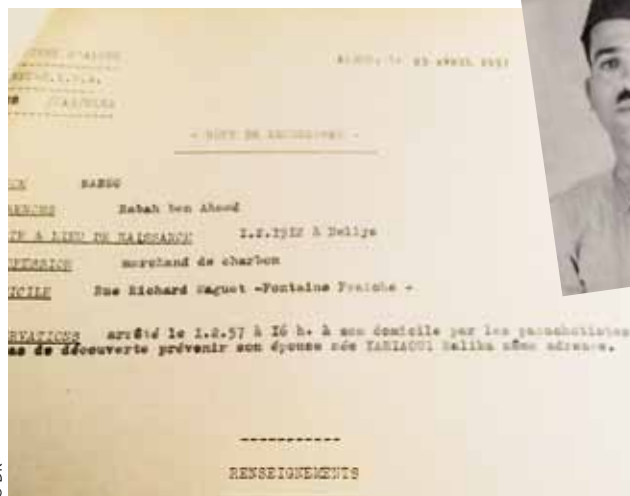
(1) Communiqué de l'Association Maurice-Audin et déclaration du président de la République (<http://1000autres.org/communique-de-l-association-maurice-audin>). En 2014, le président Hollande n'avait consenti qu'à déclarer que Maurice Audin ne s'était pas évadé comme l'avait prétendu l'armée et qu'il était « mort durant sa détention ».

(2) Citons la déclaration présidentielle: « L'historien Pierre Vidal-Naquet a défendu, sur la foi d'un témoignage, que l'officier de renseignements chargé d'interroger Maurice Audin l'avait lui-même tué. Paul Aussaresses, et d'autres, ont affirmé qu'un commando sous ses ordres avait exécuté le jeune mathématicien. Il est aussi possible qu'il soit décédé sous la torture. »

(3) Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

(4) Selon les mots de Jean-Paul Sartre.

* Fabrice Riceputi est l'auteur de *La Bataille d'Einaudi. Comment la mémoire du 17 octobre 1961 revint à la République* (préface de Gilles Manceron), Le Passager clandestin, 2015.



Portrait du disparu
Sotah Rabah
communiqué
à 1000autres.org
par ses enfants.

Archives
de la préfecture
d'Alger (SLNA), Anom.

1000autres.org. Chacune comprend l'identité complète d'une personne, ainsi que les circonstances de son enlèvement par l'armée française.

D'où vient ce fichier ? Le préfet d'Alger d'alors, Serge Barret, n'avait certes pas pour but de documenter la terreur militaro-policrière en cours, dont il était lui-même un artisan zélé. S'il le fit, c'est que l'autorité civile républicaine qu'il incarnait, après quelques semaines seulement, était destinataire de très nombreuses requêtes d'Algérois demandant à connaître le sort réservé à des personnes arrêtées. Il ne pouvait rester coi, mais, ayant sciemment abandonné tout contrôle sur la répression menée par le général Massu et ses unités parachutistes, il décida d'adresser des « avis de recherche » à l'armée, organisant ainsi une sorte d'assistance administrative passablement hypocrite aux familles victimes de la terreur qu'il avait lui-même organisée. Le nombre total de ces « avis » atteignit au moins deux mille trente-neuf – seule une petite moitié en a malheureusement été conservée –, sachant que, selon le service préfectoral producteur, moins d'une famille concernée sur trois osa s'adresser à lui.

Or, la statistique tenue par ses services montre que dans 70 % des cas, soit l'armée n'apporta aucune réponse, soit sa réponse,

manifestement fautive ou douteuse, fut sèchement jugée « non valable » par le service compétent. Dès lors, on comprend pourquoi lorsqu'une commission d'enquête demanda, en mai 1957, à voir ce fichier dit « des disparus », elle en fut empêchée.

Le « trauma colonial » de la disparition

Qui sont ces « disparus » ? Dans 99 % des cas, des « Français musulmans » – on compte seulement onze femmes, dont une seule « européenne » –, des « inconnus » des livres d'histoire, dont l'arrestation n'a laissé, sauf exceptions, d'autre trace dans les archives françaises que cet avis de recherche. Leur moyenne d'âge est d'une trentaine d'années, mais 6 % ont entre 14 et 18 ans. Beaucoup sont déjà pères de famille et exercent des métiers tels qu'ouvrier, docker, petit marchand, garçon de café ou manœuvre⁽⁵⁾.

Quelques semaines après la mise en ligne du site 1000autres.org, un premier bilan de son appel à témoignage atteste de la vivacité, parmi les Algériens, de ce qu'un livre récent nomme le « trauma colonial »⁽⁶⁾. En un mois, bien qu'il s'adresse en français à une population aujourd'hui très majoritairement non francophone et n'ayant pas toujours accès à Internet, cet appel a permis l'identification de soixante-huit personnes, dont pas moins

de cinquante-neuf disparues définitivement, comme Maurice Audin. Ce sont le plus souvent les enfants et petits-enfants qui témoignent, parfois de façon très précise, et en joignant des documents et photographies. Tous soulignent la douleur inextinguible inhérente au fait de vivre avec un père ou un grand-père « disparu » à jamais, et expriment leur gratitude pour cette initiative. L'un d'entre eux dit par exemple obtenu, avec la fiche mise en ligne, la première preuve de l'arrestation par l'armée française de son père disparu. Beaucoup livrent un récit bouleversant du brutal enlèvement survenu devant toute la famille et dont le récit s'est transmis jusqu'à ce jour. Tous n'ont de cesse de connaître deux vérités capitales : les circonstances exactes de la mort et l'emplacement de la dépouille.

Soixante et un ans après, la restitution aux disparus « inconnus » de la Grande répression d'Alger de leurs identités et d'une existence historique propre a donc commencé. Elle promet d'être une œuvre de longue haleine, dont la prochaine étape sera l'organisation de rencontres physiques, notamment en Algérie, pour tenter d'aller au-delà de ce qu'une interface numérique permet aux historiens de collecter de ces mémoires trop longtemps enfouies et injustement occultées. ●

(5) Voir Fabrice Riceputi, « Histoire d'un fichier secret », sur 1000autres.org

(6) Karima Lazali, *Le Trauma colonial*, La Découverte et Koukou, Paris et Alger, 2018.